



JUILLET-AOÛT 2020

La Lettre du Conseil Municipal de Saint-Leu

RETROUVEZ L'INFORMATION OFFICIELLE DE VOTRE COMMUNE

Lettre d'information
de la Mairie de Saint-Leu
Juillet-Août 2020



Édito

Le Conseil municipal de Saint-Leu s'est réuni à deux reprises en l'espace d'un mois. Le 30 Juillet dernier, les élus ont notamment adopté les orientations budgétaires et le budget primitif pour 2020. Les comptes de 2019 ont aussi été examinés. Réunis également le 27 Août, les Conseillers municipaux ont poursuivi la désignation des représentants de la Ville au sein des organismes extérieurs.

Ils ont, entre autres, validé des programmes d'actions de la politique de la Ville et l'octroi de subventions aux associations ainsi que le plan de financement de plusieurs travaux dans les écoles.



Conseil municipal du 30 juillet 2020



Booster son attractivité grâce au FISAC

Les élus ont adopté le financement du dispositif FISAC en faveur d'un magasin rue Général Lambert qui avait effectué des travaux d'embellissement de sa devanture.

Éligible au dispositif FISAC en faveur de la redynamisation commerciale du centre-ville, les propriétaires de la boutique auront finalement pris à leur charge 40 % des travaux, le reste faisant l'objet de subventions Etat – Commune pour un montant total de 7304,04€.

En deux ans, le dispositif FISAC aura permis de financer des actions de promotion et d'amélioration de l'attractivité du centre-ville.



Financements

- Les menuiseries en aluminium des écoles de Piton A et de la Pointe des Châteaux seront remplacées. Un montant de 300 000€ a été voté. Les travaux bénéficieront d'une dotation du dispositif régional d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 180 000€.

- Le Pacte de Solidarité Territoriale porté avec le Conseil Départemental a été modifié pour co-financer la rénovation et la modernisation de voiries à hauteur de 1 616 294€ et les travaux de reconstruction de l'école Estella Clain pour 1 453 294€ correspondant à 54% du montant global de la 2ème tranche.



Directeur de la publication : Bruno Domen
Information : Service Communication
Contact téléphonique : 0262 34 80 03

Impression : Mairie de Saint-Leu
Réalisation : Service Communication
Photos : Service Communication



Examen des comptes 2019



VILLE DE SAINT-LEU

Les principaux indicateurs des comptes 2019 de la Ville font état : d'un excédent de 300 000 euros, d'une épargne brute de 5,8 millions d'euros, d'un taux de désendettement de 7,6 ans.

Ces chiffres corrects sont toutefois à mettre en perspective avec les conséquences financières de la crise sanitaire que nous traversons depuis le début de cette année 2020. Plus que jamais, la prudence est de mise.



Le Conseil Municipal du 30 juillet 2020



Budget 2020



La prudence en période de crise

Les élus de Saint-Leu ont approuvé un budget à hauteur de 60 millions d'euros pour 2020.

Le Maire de Saint-Leu et le 1er adjoint délégué aux finances ont fait part des risques de baisse des recettes fiscales suite à la crise sanitaire. Le manque à gagner est évalué à 3 millions d'euros et ce dans l'attente du montant de l'aide exceptionnelle aux collectivités, annoncée par l'Etat.

« *Durant cette mandature, c'est un contexte de prudence qui nous attend mais nous aurons des jours meilleurs avec davantage d'investissements. En attendant, il nous faut poursuivre le soutien aux familles saint-leusiennes qui sont de plus en plus nombreuses à être confrontées à des difficultés financières* » a déclaré le Maire.

La Ville prévoit la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements et de fonctionnement. Cette démarche est de nature à permettre une plus grande visibilité, une meilleure anticipation et in fine, une gestion saine des finances communales. Comme ils s'y étaient engagés, les élus ont voté les mêmes taux d'imposition que l'an dernier, il n'y a donc pas de hausse d'impôts à Saint-Leu.

Pour mener à bien le projet de mandature, il est envisagé un recours modéré à l'emprunt. L'épargne brute de la Ville de près de 6 millions d'euros lui garantit de bonnes relations bancaires.

Néanmoins, en cette période, « *tel un bon père de famille il faut être vigilant* » a déclaré le 1er adjoint au Maire, délégué aux finances.



Conseil municipal du 27 Août 2020



Convention avec l'ADIL et le CAUE

Les élus ont renouvelé les conventions d'accompagnement avec l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Ces conventions permettent la mise à disposition de la collectivité des conseillers-juristes et des architectes-conseillers qui assurent en mairie, des permanences régulières.

Parking de l'école des Camélias

Acquisition supplémentaire de foncier

Les Conseillers municipaux ont validé l'acquisition d'une parcelle de foncier. Celle-ci permettra la poursuite des travaux de réalisation du parking de l'école des Camélias, une nécessité pour assurer la sécurité des élèves et le désengorgement de la RD3 aux heures de pointe.

Contrat de Ville

Validation et financement du programme d'actions 2020

Les élus ont approuvé le programme d'actions 2020 issu du Contrat de Ville.

44 projets menés dans les quartiers prioritaires de la Ville bénéficient d'un accord de financement de l'État, de la Commune et des partenaires de Droit Commun pour un montant de 573 363 euros.

Subventions aux associations pour 2020

Plus d'un million d'euros attribués à plus de 80 associations

Après avoir arrêté l'enveloppe financière destinée aux subventions aux associations lors du vote du budget primitif de la collectivité, les membres du Conseil municipal de Saint-Leu ont validé la ventilation de cette enveloppe entre les différents partenaires de la Ville. Pour l'année 2020 :

- 256 000 euros sont destinés à des actions d'animation et de culture
- 472 000 euros pour les associations sportives
- 100 000 euros répartis en faveur du dispositif de pêche des requins, le Centre de Ressource et d'Appui, et la Mission Locale de l'Ouest
- 194 000 euros pour les crèches

En plus de ces subventions, la Ville met à disposition des associations des moyens logistiques (prêt de bati communal)



Travaux dans les écoles

Validation des plans de financement

Le plan de financement de plusieurs travaux notamment dans les écoles a été validé.

Il s'agit par exemple :

- Des travaux de remplacement de l'étanchéité des toitures terrasse sur les écoles maternelle de la Chaloupe, l'Etang et Stella ou encore de l'école élémentaire de Saint-Leu centre
- Des revêtements synthétiques dans les écoles maternelles Mario Hoarau, Elie et Stella. Pour ces travaux, il a été acté la demande de co-financement à la Région, dans le cadre du dispositif d'aides aux communes. En effet, 70 % des dépenses sont éligibles à ce plan.





Désignation des élus dans les commissions internes, organismes extérieurs et SPL

Les Conseillers municipaux ont élu à l'unanimité et en leur sein les membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de délégation de services publics. Le choix a été fait de désigner les mêmes élus pour ces deux commissions. Il s'agit :

- en tant que titulaires, de Brigitte Dally, Jacky Codarbox, Jean Paul Euzet et Nadège Bernon ;
- en tant que suppléants, de Stéphane Virama, Claudio Hodgi, Jacqueline Silotia et Mylène Véminardi.

Les élus ont également choisi les représentants de la Ville de Saint-Leu au sein des organismes extérieurs et des sociétés publiques locales.

Retrouvez la liste complète sur le site internet de la collectivité : www.saintleu.re

INFOS COVID 19



ACCUEIL MAIRIE

Face à la crise sanitaire que nous traversons, pour vous protéger et protéger les agents de la collectivité, la Ville s'adapte. De nouvelles conditions d'accueil sont mises en place afin de limiter les fortes affluences. Ainsi, à partir du lundi 7 septembre 2020, les services de la Mairie vous accueillent uniquement sur rendez-vous. Contactez-nous par téléphone.



Mairie Saint-Leu
Mairie annexe de Piton
Mairie annexe du Plate
Mairie annexe de La Chaloupe
Plateforme de service de Piton
CCAS
SAPPAH
Direction des Services Techniques
Service Environnement
Service des Sports
Service Vie Educative
Service Petite Enfance

0262 34 80 03
0262 34 31 01
0262 54 00 05
0262 54 99 30
0262 34 07 03
0262 34 28 35
0262 34 65 77
0262 34 66 68 / 0262 34 75 30
0262 34 38 23
0262 34 64 65
0262 54 98 02
0262 71 11 36

#covid19 #batayansamb

